

## Généralités

- La directive SES SDAI a été établie en deux versions, une version avec les textes sur fond bleu indiquant les adaptations, et une deuxième édition sans fond bleu pour les adaptations.
  - **Les textes sur fond bleu** sont des adaptations de cette édition par rapport à l'édition du 01.01.2015.
  - **Les textes sur fond gris** sont repris de la NEPI-AEAI 108-15, édition 2020.
  - Nouvelle table des illustrations et des tableaux.
  - Quelques corrections mineures de l'ancienne version française

## Chapitre 1 Domaine de validité : adaptation du domaine de validité

- Sont applicables également aux installations de transmission des alarmes et de dérangement (ATS), ainsi qu'au raccordement et à l'activation des équipements de protection incendie.

## Chapitre 2 Exigences :

- Nouvelle distinction entre Généralités et Dispositif d'alarme interne.
- Des parties de ce chapitre ont été déplacées vers le chapitre 10 Installation et voies de transmission du SDAI.
- Nouvelles exigences et clarifications.

## Chapitre 5 Groupes de détection :

- Les exigences pour la disposition des groupes de détection ont été complétées.

## Chapitre 7 Aire de surveillance et disposition des détecteurs d'incendie :

- Tableau 1 complété pour des locaux jusqu'à 30 m<sup>2</sup> (ne nécessitent qu'un seul détecteur) ,
- Complément pour les installations de plafond ou les éléments de plafonds suspendus ,
- Reformulation des éléments de plafond rehaussé comme les puits de lumière ,
- A partir de 40 m, les gaines d'ascenseur doivent être surveillées par un détecteur de fumée par aspiration ,
- Complément : S'il est nécessaire de rendre la construction adaptée aux personnes à mobilité réduite, les déclencheurs manuels d'alarme incendie doivent être installés à une hauteur d'environ 0,9 à 1,1 m et à plus de 40 cm des angles des locaux pour que leur accessibilité soit garantie.

## Chapitre 10 Installation et voies de transmission :

- Diverses nouvelles exigences reprises de la NEPI-AEAI 108-15 ainsi que des exigences supplémentaires créées.
- Nouvelle division dans les sous-chapitres : généralités, réseau de terrain et réseau des ECS.

## Chapitre 11 Achèvement de l'installation :

- Les exigences, donc le minimum nécessaire à l'achèvement de l'installation, sont définies.

## Chapitre 12 Garantie de l'état de fonctionnement :

- Nouveau sous-chapitre : Dérangement du SDAI, Mise hors service d'un SDAI et Mesures de sécurité.
- Si l'on apporte des modifications à la configuration d'un SDAI, des tests doivent être menés.

## Chapitre 14 Surveillance d'équipement :

- A été intégrée dans le nouveau chapitre 19 Utilisations spéciales / Surveillance d'équipements.

**Chapitre 14 Asservissement de systèmes automatiques d'extinction à gaz :**

- La tonalité de la pré-alarme (intermittent) et celle de l'alarme extinction (continu) ont été défini selon la norme EN12094. Cela est également valable pour les systèmes d'extinction par brouillard d'eau, chapitre 16.
  - Précisions sur les schémas fonctionnels pour sécurité accrue et pour sécurité accrue pour zone accessible que par du personnel instruit (Blocage, par contact de gâche / verrouillage)
- **Chapitre 15 Reprise d'installations sprinkler :**
    - Le fonctionnement d'une installation sous air à préaction type A a été aligné avec la directive SES ISP (adaptations du texte et du tableau 15).
    - Sur l'illustration 16, Schéma fonctionnel d'une installation sous air à préaction type A, le détecteur de fuite perte de pression est (nouveau) à raccorder au SPB au lieu du SDAI.

**Chapitre 17 Reprise système d'IEFC et SMS :**

- NOUVEAU chapitre

**Chapitre 18 Exigences envers les systèmes de transmission d'alarme et de dérangement (ATS) :**

- Nouvelles exigences pour les messages d'alarme, de dérangement et de mise hors service.

**Chapitre 19 Utilisations spéciales / Surveillance d'équipements :**

- Reprise de l'ancienne surveillance d'équipements du chapitre 14 ainsi que des installations de stockage de grande hauteur du chapitre 19.

**Chapitre 20 Utilisations spéciales / installation de stockage de grande hauteur :**

- Sous installation de stockage de grande hauteur, illustrations 23 et 24 ont été précisées.

**Chapitre 22 Abréviations :**

- NOUVEAU chapitre (avec traduction fr/de)

**Chapitre 23 Terminologie :**

- Compléter par divers termes

**Chapitre 24 Annexe A. Symboles pour système de détection et d'alarme incendie :**

- NOUVEAU (intégration de la notice de 2018)

**Chapitre 25 Annexe B. Asservissement incendie (AI) :**

- NOUVEAU chapitre. Bases de la note explicative 108-15 ajoutées.

**Chapitre 26 Annexe C. Activation manuelle des asservissements incendie :**

- NOUVEAU chapitre

**Chapitre 27 Annexe D. Activations individuelles :**

- NOUVEAU chapitre